



École des Affaires et des Services communautaires

**Guide de programme
Cohorte 2601**

Techniques de travail social

Code du ministère de la Formation et des Collèges et des Universités (MFCU) – 50721

Code de programme au Collège Boréal – TSOC

Vision

«Boréal est reconnu pour ses impacts durables dans les communautés, grâce à ses formations et ses services centrés sur l'intégration socioéconomique de sa clientèle. »

Mission

Boréal est un leader francophone qui offre des formations et des services de qualité reconnue à des clientèles diversifiées. Il catalyse le développement durable des collectivités et des communautés de l'échelle locale jusqu'à l'international.

Devise

« Nourrir le savoir et faire vibrer la culture »

Valeurs

Collaboration, Engagement/passion, redevabilité, respect et ouverture

Septembre 2026
(Révisé le 4 mai 2026)

*basé sur cursus 2601

TECHNIQUES DE TRAVAIL SOCIAL (programme de 2 ans)

Première année - Livraison face à face et hybride : Sudbury, Toronto, Windsor et Timmins,

Deuxième année- Livraison face à face et hybride : Sudbury, Timmins, Hearst, Kapuskasing et Toronto et Windsor

Conditions admission

- Diplôme d'études secondaires de l'Ontario (DESO), l'équivalent ou le statut d'e personne étudiante adulte.
- 2 crédits de français au cycle supérieur (niveau général ou avancé)

Possibilités d'emploi

Il existe une variété de possibilités dans le domaine des services sociaux et communautaires. Les principaux employeurs sont : les organismes de service social des trois niveaux gouvernementaux (municipal, provincial et fédéral), les sociétés de l'aide à l'enfance et un nombre croissant d'organismes à but non lucratif. Parmi les principaux : les établissements pour enfants, pour adolescentes et adolescents, pour les personnes ayant un handicap et les personnes touchées par la maladie mentale ainsi que les programmes de longue durée pour les personnes âgées, les centres d'hébergement et les milieux de toxicomanie. Les qualités suivantes sont recherchées de la part des employeurs : flexibilité, maturité, initiative, indépendance, diplomatie, ouverture par rapport à la diversité (les différences linguistiques, culturelles, religieuses, l'orientation sexuelle, et l'identité du genre, etc.)

Particularités du programme

1. La personne étudiante doit réussir tous les cours de la première année et posséder une moyenne cumulative d'au moins 2,0 pour entreprendre tous les cours de spécialisation qui ont des prérequis de l'étape 3.

Une note de «60%» (C-) est requise pour réussir les cours suivants: Introduction au travail social, Introduction à la relation d'aide, Processus de groupe, Politiques sociales, Éthique, Ressources Communautaires, Croissance et Développement de la personne, Techniques d'entrevue, Techniques d'intervention en travail social, Intervention familiale,

Intervention en santé mentale, Intervention personne âgée, Travail social communautaire, La diversité et inclusion : sensibilisation et pratique et Techniques d'observation et d'enregistrement.

3. La personne étudiante doit aussi prévoir un surplus de 750 \$ pour les coûts des manuels et d'autres formations professionnelles.
4. Les formations ou les exigences suivantes sont **obligatoires** avant d'aller en stage. **Les exigences doivent être rencontrées AVANT la fin de l'étape 3.** Nous fournissons les formations suivantes : service à la clientèle, Codes des droits de la personne, Sensibilisation à la santé et sécurité au travail-travailleur, la Prévention de la violence et du harcèlement au travail et SIMDUT. La personne étudiante doit assumer les coûts rattachés à la vérification du dossier judiciaire. En plus des formations de premiers soins et de RCR, niveau C.

Certains stages ont des exigences particulières telles que :

- Un permis de conduire et accès à une voiture
- Un cours d'intervention, auprès de la personne suicidaire (ASSIST)
- Quarts de travail variés

Description

Ce programme sert à former des techniciens et techniciennes en travail social; il répond aux exigences professionnelles reliées au champ d'application et aux normes d'exercice de ce domaine. Selon les normes de l'Ordre des travailleurs sociaux et des techniciens en travail social de l'Ontario (OTSTTSO), le champ d'application de la profession comprend la mesure, le traitement et l'évaluation des problèmes individuels, interpersonnels et sociaux selon des compétences, des interventions et des stratégies visant à aider les individus, les dyades, les familles, les groupes, les organismes et les communautés à fonctionner du mieux possible, sur le plan social. Les méthodes d'enseignement visent à amener la personne étudiante à s'interroger sur ses valeurs et croyances et à harmoniser sa vie personnelle et sa vie professionnelle pour ainsi mieux représenter la profession dans laquelle chacun s'engage.

Personnes-ressources :

Sylvie.martelli@collegeboreal.ca

Sudbury :

Jean Cotnoir

Doyen
École des Affaires et Services communautaires
(705) 560-6673 poste 4320
jean.cotnoir@collegeboreal.ca

Angèle Bénard, B.S.S., M.S.S., T.S.I.
poste 3320
Professeure
angele.benard@collegeboreal.ca

Joëlle Beaulieu
Doyenne associée
École des Affaires et Services communautaires
1-800-361-6673 poste 4290
Joelle.Beaulieu@collegeboreal.ca

Ali Liénaux, TSI
(416) 526-7684
Professeur
ali.lienaux@collegeboreal.ca

Sylvie Martelli, BSS, TSI
poste 3331
Coordonnatrice

Normes pour le programme : Techniques de travail social

Sommaire des résultats d'apprentissage de la formation professionnelle

Techniques de travail social (Diplôme d'études collégiales de l'Ontario)

La personne diplômée a démontré de façon fiable son habileté à

1. établir des relations professionnelles et interpersonnelles fondées sur le respect et la collaboration qui sont conformes aux normes professionnelles, juridiques et déontologiques et en rapport avec le domaine des techniques de travail social;
2. consigner les renseignements avec exactitude et communiquer efficacement sous forme écrite, électronique, verbale ou non verbale, conformément aux lois relatives à la protection de la vie privée et à l'accès à l'information, de même qu'aux normes de la profession et du milieu de travail;
3. intégrer un cadre de pratique au sein d'un continuum de prestations de services répondant ainsi aux besoins des personnes, des groupes, des familles et des communautés aux niveaux *micro*, *méso*, *macro** et global, et travailler avec eux pour atteindre leurs objectifs;
4. planifier et mettre en oeuvre des programmes et des services accessibles et adaptés, tout en tenant compte des divers besoins et expériences des personnes, des groupes, des familles et des communautés, et en satisfaisant ces besoins;
5. examiner les répercussions de la politique sociale, des lois et des systèmes politique, social, historique et économique sur les personnes, les communautés et la prestation des services;
6. élaborer des stratégies et des approches qui soutiennent le *client**, les groupes, les familles et les communautés dans le renforcement des capacités d'autonomie sociale des usagers tout en favorisant leur dignité et leur estime de soi;
7. adopter une pratique *anti-oppressive** axée sur les forces de la personne* en tenant compte de la capacité de résilience et de croissance des personnes, des groupes, des familles et des communautés au moment de répondre aux besoins variés des populations marginalisées ou vulnérables afin d'agir en tant qu'allié et défenseur;
8. élaborer des stratégies et des approches en vue de favoriser et de maintenir la prise en charge de la santé personnelle à l'échelle globale en tant que membre d'une profession reliée aux services sociaux;
9. travailler avec les personnes, les groupes, les familles et les communautés afin d'assurer que les stratégies des prestataires de services favorisent la justice sociale et économique, et dénoncent les abus de pouvoir, la discrimination, le harcèlement et la violence sexuelle auprès des *clients**, des collègues et des communautés;
10. développer la capacité à travailler avec les personnes, familles, groupes et communautés autochtones tout en respectant leurs droits inhérents à l'*autodétermination**, ainsi que cerner les obstacles systémiques qui produisent des effets néfastes, et travailler à éliminer ces obstacles en établissant des interventions appropriées à l'aide de démarches telles que des *pratiques sensibles aux traumatismes**.

Les résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité

- la communication
- les mathématiques
- la pensée critique et la résolution des problèmes
- la gestion de l'information
- les relations interpersonnelles
- la gestion personnelle

Première année - Sudbury -Timmins – Toronto - Windsor**Session d'automne – première étape – 14 semaines**

Titres	Codes	Heures/sem.	Conditions préalables
<i>Preparatory English for Professional Communication</i>	PRE1008	0	Test de compétences Accuplacer
Français I	FRA1005	3	Aucune
**Stratégies réussir à son plein potentiel	RAE1044	3	Aucune
***Éthique	TRS1007	2	Aucune
***Ressources Communautaires	TRS1021	2	Aucune
*** Introduction au travail social	TRS1000	3	Aucune
*** Introduction à la relation d'aide	TRS1008	4	Aucune
*** Politiques sociales	TRS1025	3	Aucune
Total	21 heures par semaine		

Session d'hiver - deuxième étape – 14 semaines

Titres	Codes	Heures/sem.	Conditions préalables
** Oral Communication for Professional Environments	COM1015	3	Accuplacer ou équivalence
*** Croissance et développement de la personne	TRS1022	3	Aucune
* Formation Générale au choix	GENXXXX	3	Aucune
**** Processus de groupe	TRS1024	4	Aucune
*** Techniques d'entrevue	TRS1026	4	Introduction à la relation d'aide (TRS1008)
***Travail Social Communautaire	TRS1029	2	Aucune
***La diversité et inclusion : Sensibilisation et pratique	TRS1030	3	Aucune
Total	22 heures par semaine		

*** la liste des cours de formation générale au choix sera disponible lors de l'inscription et peut varier d'un campus à l'autre**

**** cours de formation générale intégrée**

***** cours de spécialisation pour lesquels une note de «60%» est requise**

Le Collège Boréal se réserve le droit de modifier ses programmes d'études sans préavis.
Tout changement sera communiqué aux personnes étudiantes.

Techniques de Travail social

Deuxième année

Session d'automne - troisième étape – 14 semaines

Titre du cours	Code	Heures	Conditions préalables
*** Techniques d'observation et d'enregistrement en TS	TRS1009	3	Aucune
***Séminaire de préparation de stage	TRS1018	2	Tous les cours de spécialisation des étapes 1, 2.
*** Intervention familiale	TRS1019	4	Aucune
*** Techniques d'intervention en travail social	TRS1020	4	TRS1008 Intro à la relation d'aide et TRS1026 Tech d'entrevue
***Intervention personne âgée	TRS 1027	3	Aucune
*** Intervention en santé mentale	TRS 1028	4	Aucune
Total d'heures pour l'étape 3	20 heures par semaine		

Une note minimale de «60%» (-C) est requise pour obtenir une note de passage pour tous les cours de spécialisation de l'étape 3.

Deuxième année

Session d'hiver - quatrième étape – 14 semaines

Titre du cours	Code	Heures	Conditions préalables
Stage de formation - Travail social	STG1020	35-40, selon les exigences du milieu	Tous les cours de spécialisation des étapes 1, 2, 3 et une moyenne cumulative de 2,0
Total	Entre 490-504 heures – dépendant des quarts de travail de l'organisme (14 semaines de stage)		

Tous les cours des 3^e et 4^e étapes sont des cours de spécialisation en Techniques de Travail social.
Les cours de la 4^e étape seront évalués sur la base de réussite / échec.

Le Collège Boréal se réserve le droit de modifier ses programmes d'études sans préavis.
Tout changement sera communiqué aux personnes étudiantes.

Descriptions de cours :

Étape 1 - 1re année

Français I (FRA1005)

Ce cours permet à la personne étudiante d'améliorer ses aptitudes à parler et écrire. L'accent est mis sur les techniques de communication reliées à la vie personnelle ou professionnelle de chacun. L'organisation de la pensée, l'art de l'expression, la lecture et la qualité de la langue sont des éléments fondamentaux de ce cours. Par le biais des activités d'apprentissage écrites et orales, les personnes étudiantes sont encouragées à promouvoir et affirmer leur identité francophone tout en perfectionnant leurs habiletés de communication verbale et écrite.

Stratégies réussir à son plein potentiel (RAE1044)

Ce cours permet à la personne étudiante de développer de bonnes méthodes de travail, de développer son autonomie et d'acquérir des stratégies pour mieux réussir sur le plan personnel et professionnel. Les activités d'apprentissage visent l'intégration des compétences au plan cognitif, métacognitif et motivationnel. La personne étudiante est également initiée aux notions de base du fonctionnement cognitif du cerveau et de la mémoire et de la pensée critique. À la fin du cours, elle ou il est en mesure d'apprécier la responsabilité et l'influence qu'elle ou il possède à l'égard de sa réussite scolaire.

Éthique (TRS1007)

Ce cours permet à la personne étudiante d'acquérir des notions sur l'éthique dans le domaine du travail social et à les sensibiliser aux obligations professionnelles, aux exigences et aux particularités de la profession de Techniques de travail social. On explore les concepts des intuitions morales et l'importance de la cohérence quand on désire prendre une décision éthique. Par la suite, la personne étudiante fait l'analyse de cas afin de proposer des stratégies pour gérer un dilemme éthique en mettant en application ses compétences de résolution de problème et de pensée critique, en respectant le *Code de déontologie* et les *normes de l'exercice*.

Ressources Communautaires (TRS1021)

Ce cours permet à la personne étudiante de se familiariser avec les agences et les organismes qui sont responsables de servir la communauté ainsi que de reconnaître les lacunes et les forces qui existent dans le système social. En intervention, il est aussi nécessaire de comprendre le protocole et les politiques en vigueur pour pouvoir développer et établir son réseau, formel et informel, afin de mieux répondre aux besoins d'une clientèle ou de la population.

Introduction au travail social (TRS1000)

Ce cours permet à la personne étudiante d'acquérir des connaissances sur l'évolution de la profession, les sciences qui ont influencé la profession et les fondements du travail social. La sensibilisation aux différentes approches permet aux personnes étudiantes de mieux comprendre comment intervenir auprès du client selon une démarche structurée.

Introduction à la relation d'aide (TRS1008)

Ce cours permet à la personne étudiante, dans un premier temps, à mieux se connaître dans le but de favoriser une relation d'aide saine pour ensuite intégrer les compétences indispensables à l'aidant professionnel. Les techniques de base relatives à l'entrevue d'accueil seront également explorées.

Politiques sociales (TRS1025)

Ce cours permet à la personne étudiante d'acquérir une connaissance des trois paliers gouvernementaux ainsi que les responsabilités découlant de chacun. On examine les programmes sociaux mis en place pour assurer que les besoins des populations vulnérables et marginalisées soient comblés en tenant compte des déterminants de la santé.

Étape 2 -1ère année

Formation générale au choix – Les sélections de ces cours varient d'étapes en étape et vous sélectionnez un cours à l'inscription.

Croissance et développement de la personne (TRS1022)

Ce cours amène la personne étudiante à pouvoir proposer des interventions permettant d'adresser des défis propres aux divers stades du développement humain. Pour ainsi faire, on traite des différentes étapes de la croissance depuis la conception jusqu'à la fin de l'âge adulte. On accorde une attention particulière au développement sur les plans physique, cognitif, affectif et social.

Processus de groupe (TRS1024)

Ce cours permet à la personne étudiante de développer des habiletés de planification et d'animation de groupe. Les apprentissages permettent de développer un groupe en analysant les besoins et expériences de la clientèle pour ensuite animer une intervention en appliquant, de façon professionnelle, les principes de la dynamique de groupe.

Travail social communautaire (TRS1029)

Ce cours permet à la personne étudiante de se familiariser avec les concepts liés aux pratiques de travail social communautaire, avec un accent sur le développement communautaire et la promotion d'action sociale comme agent de changement. Les personnes étudiantes développeront des techniques pratiques dans l'intervention communautaire basée sur l'étude des besoins de diverses populations. De plus, elles auront l'opportunité d'appliquer les notions théoriques à un projet collectif visant un changement social.

La diversité et l'inclusion : Sensibilisation et pratique (TRS1030)

Ce cours permet à la personne étudiante de se familiariser avec les concepts de la diversité et d'explorer les besoins variés des populations marginalisées ou vulnérables au Canada. Elles apprendront à planifier des stratégies selon une pratique anti-oppressive et qui tiennent compte de la capacité de résilience et de croissance des personnes, des familles, des groupes ou communautés. De plus, les personnes étudiantes reconnaîtront leur rôle à titre d'allié et défenseur dans l'aiguillage des clients vers des services qui répondent à leurs besoins et assurent l'équité sociale.

Techniques d'entrevue (TRS1026)

Ce cours permet à la personne étudiante de poursuivre son cheminement et d'améliorer ses compétences en intervention dans la relation d'aide. Elle appliquera diverses techniques d'entrevue selon les besoins du client afin d'établir un climat de confiance et faire avancer l'intervention. De plus, la personne étudiante mettra en pratique les outils relatifs à la thérapie brève centrée sur la solution. Compte tenu de l'importance de la pratique réflexive et du travail d'équipe pour atteindre les objectifs du client et de soi-même, une attention sera portée également sur la capacité de collaborer et d'agir à titre de mentor.

Oral Communication for Professional Environments (COM1015)

This course is designed to help students improve oral communication skills for professional settings, particularly within diverse academic and workplace environments. Students build confidence in academic and workplace conversations by practicing active listening, adapting language and tone to professional and intercultural contexts, and simplifying ideas for clarity. Participants refine strategies for engaging in discussions, responding appropriately, and using respectful non-verbal cues. Emphasis is placed on managing academic and workplace interactions with clarity, diplomacy, and cultural awareness, helping students navigate conversations with peers, instructors, colleagues, supervisors, and clients in professional academic and workplace contexts and settings.

Étape 3 -2e année**Techniques d'observation et d'enregistrement en TS (TRS1009)**

Ce cours permet à la personne étudiante de développer des méthodes d'observation et des techniques d'enregistrement afin d'assurer une continuité et une qualité de services à la clientèle dans les deux langues officielles, le français et l'anglais. Elle développe son sens d'observation pour rédiger un rapport confidentiel, objectif, à jour et exact au sujet des clients. La personne étudiante doit être familière avec les exigences du code de déontologie et les normes d'exercice en ce qui se rapporte à la tenue de dossiers dans le domaine.

Séminaire de préparation de stage en travail social (TRS1018)

Le séminaire de préparation au stage est le pivot pour planifier, organiser et s'aiguiller vers le milieu du stage. De plus, les ateliers et les exercices pratiques fournissent des renseignements utiles et permettent à la personne étudiante de continuer son

cheminement personnel avant d'entreprendre son stage.

Intervention familiale (TRS1019)

La technicienne ou le technicien en travail social doit parfois aider les individus à traverser des circonstances familiales difficiles. Ce cours permet à la personne étudiante d'évaluer la dynamique familiale et la situation des familles à risque afin de mieux comprendre son fonctionnement. Des défis, entre autres, relatifs à la santé, à la violence, aux structures familiales diversifiées seront abordés afin d'amener les personnes étudiantes à pouvoir établir un plan potentiel et aiguiller la famille aux ressources pertinentes.

Techniques de Travail social

Techniques d'intervention en travail social (TRS1020)

Ce cours permet à la personne étudiante d'approfondir les notions d'intervention en relation d'aide en développant les connaissances et les habiletés relatives à la thérapie cognitivo-comportementale. Par la suite, elle apprendra comment faire des interventions avec une personne cliente en situation de crise dans le but de restaurer l'équilibre.

Intervention personne âgée (TRS1027)

Ce cours amène la personne étudiante à évaluer le bien-être d'une personne âgée en considérant l'influence des variables familiales, socioéconomiques, spirituelles, culturelles, politiques et psychologiques sur le processus du vieillissement et à comprendre leur impact sur les conditions et la qualité de vie. De plus, les personnes étudiantes apprennent à planifier des interventions pertinentes qui permettent d'adresser les défis identifiés afin de maintenir les capacités de cette clientèle sur le plan physique, cognitif, affectif ou social.

Intervention en santé mentale (TRS1028)

Ce cours initie les personnes étudiantes au domaine de la santé mentale. On explore les principales conditions psychiatriques, leurs symptômes et facteurs de risques. De plus, divers modèles et méthodes d'intervention préconisées pour appuyer les individus qui en souffrent seront à l'étude. À la fin de ce cours, la personne étudiante sera en mesure de travailler auprès de clients en collaboration avec d'autres professionnels selon une approche interdisciplinaire.

Étape 4 - 2^e année

Stage de formation en travail social (STG1020)

Le stage sert à préparer la personne étudiante à l'exercice de sa profession. Pour ce faire, il offre un encadrement dans lequel on peut mettre en pratique les diverses théories et techniques d'intervention étudiées dans le cadre du programme. Afin d'offrir une structure qui favorise l'apprentissage, le stage est supervisé à la fois par un membre du personnel de l'organisme et un professeur du programme de Techniques de travail social.

EXIGENCES PARTICULIÈRES

La santé et la sécurité du public sont des aspects importants pour l'ensemble des programmes de l'École des Affaires et Services communautaires. Ceux-ci exigent que les personnes diplômées de nos programmes possèdent non seulement les compétences professionnelles propres à leur champ d'expertise, mais également des compétences personnelles faisant d'elles et d'eux des personnes responsables et de confiance. Le développement de ces compétences s'acquiert en mettant en pratique des attitudes et des comportements individuels rigoureux.

GUIDE BORÉAL

La personne étudiante est responsable de lire et de se familiariser avec les politiques énumérées dans le Guide Boréal. <https://www.collegeboreal.ca/guideboreal>

ABSENTÉISME

La présence en classe est obligatoire afin d'assurer l'atteinte de tous les objectifs d'apprentissage et de la réussite du cours. Les échanges et les discussions de groupe qui ont lieu lors des cours et des laboratoires font partie intégrante de l'apprentissage de la personne étudiante.

En cas d'absence motivée, la personne étudiante est responsable de (d'):

- communiquer avec la professeure ou le professeur avant le cours selon les coordonnées indiquées dans le plan de cours. Consulter son plan de cours afin de vérifier les activités d'apprentissage et la matière enseignée lors de son absence de s'associer à l'avance avec une autre personne étudiante

Techniques de Travail social

ou de s'informer auprès de ses collègues de classe afin d'obtenir plus d'information concernant la matière enseignée et le matériel distribué durant la période d'absence arriver prête ou prêt pour la prochaine classe en ayant complété tous les travaux, exercices ou lectures, etc. assignées ou manquées lors de son absence.

En cas d'absence le jour d'une activité d'évaluation, la personne étudiante est responsable de (d') :

aviser la professeure ou le professeur de son absence avant le cours dès son retour au Collège, la personne étudiante doit : soumettre une pièce justifiant son absence (p. ex. un billet du médecin ou infirmière praticienne ou une preuve de présence aux funérailles) déposer une demande formelle par écrit à la professeure ou au professeur avant la prochaine classe, afin de faire l'activité manquée selon un horaire qui conviendra à la personne étudiante ainsi qu'à la professeure ou le professeur.

IMPORTANT : La personne étudiante obtiendra le privilège de faire l'activité d'évaluation manquée uniquement dans les situations jugées acceptables par la professeure ou le professeur. Ce privilège ne sera en aucun temps accordé à une personne étudiante qui accusera une absence non motivée lors d'une activité d'évaluation.

PONCTUALITÉ

Les heures de cours doivent être respectées. La personne étudiante est responsable de consulter son horaire de cours et de se présenter à l'heure prévue. **En cas de retard non justifié au préalable auprès de la professeure ou du professeur**, la personne étudiante se fera interdire l'accès à la salle de classe.

RESPECT DES ÉCHÉANCIERS

En cas de non-respect d'un échéancier, la note 0 sera attribuée à la personne étudiante. La personne étudiante est responsable de (d') :

- Consulter son plan de cours et le calendrier de Brightspace, et la section travaux du cours afin d'identifier les dates de remises des travaux
- Obtenir l'approbation au préalable de la professeure ou du professeur pour remettre un travail à une date ultérieure
- En cas d'accommodement formel, la personne étudiante doit faire une demande de permission spéciale de remettre à une date différente auprès du professeur concerné.

EXAMEN DE REPRISE

Tel que précisé dans le Guide Boréal, avoir l'opportunité d'écrire un examen de reprise n'est pas un droit, mais un privilège. Celui-ci ne sera accordé que lors de circonstances exceptionnelles.

TRAVAUX

La personne étudiante est responsable de :

- remettre ses travaux à la professeure ou au professeur selon les consignes établies pour chaque cours par la professeure ou le professeur. Les travaux remis par l'entremise d'une tierce personne ne seront pas acceptés, à moins qu'une entente ait préalablement été prise avec la professeure ou le professeur à cet effet
- Remis dans le format et la case spécifié par le prof (Brightspace, courriel, en salle de classe..)
- conserver une copie des travaux qu'elle ou qu'il remette à la professeure ou au professeur
- pouvoir en fournir une copie en tout temps, sur demande.

MALHONNÊTÉTÉ INTELLECTUELLE et TRICHERIE

Le Guide Boréal prévoit des sanctions concernant les situations de malhonnêteté intellectuelle. La personne étudiante est fortement encouragée de se familiariser avec la notion de malhonnêteté intellectuelle afin de ne pas se retrouver en situation d'infraction qui pourrait gravement nuire à la bonne réussite de ses études. Par exemple, l'utilisation d'un outil d'intelligence augmenter et le manque de citation des sources. Veuillez consulter la section 6.27 du Guide Boréal pour des informations supplémentaires.

QUALITÉ DE LA LANGUE FRANÇAISE

La qualité de la langue française est prise en considération dans toutes les activités d'évaluation formative ou sommative. De ce fait, la personne étudiante pourra recevoir une réduction de la note finale d'un travail quelconque qui est attribuable à la qualité de la langue. Il en va de même pour tout travail qui doit être remis en anglais. Veuillez-vous référer aux grilles d'évaluations fournies par votre professeure ou professeur.

UTILISATION D'APPAREILS ÉLECTRONIQUES

Seule l'utilisation d'un ordinateur est autorisée en salle de classe en fonction des besoins du cours. Ces besoins sont déterminés par la professeure ou le professeur. Une personne étudiante qui ne respecte pas cette consigne :

- sera retirée ou retiré de la salle de classe
- recevra un avis disciplinaire qui sera également déposé à son dossier
- devra rencontrer la doyenne ou le doyen afin d'obtenir l'approbation de réintégrer la salle de classe

DOCUMENTS DE STAGE

Notre école s'est engagée avec Synergy Gateway à vous donner accès à Verified- une plateforme logicielle de Synergy Gateway, notre partenaire tiers de collecte de documentation, de vérification et de rapport pour toutes les exigences liées à votre stage sur le terrain. Vous devrez remplir un service de vérification électronique des exigences (VEE/ERV) dans l'application Verified pour recevoir l'autorisation de débiter votre stage.

Vous utiliserez **Verified** pour :

- Télécharger votre documentation sur les exigences non académiques pour examen.
- Réserver votre examen de vérification électronique des exigences (VEE). Le service examine les documents que vous avez téléchargés et vous fournit un statut indiquant votre éligibilité au placement.
- Suivre la conformité de vos exigences en cours.

Réserver tout autre service pertinent offert par Synergy Gateway

Caractéristiques propres au programme

Transfert de crédits et articulations :

Afin de faciliter ta mobilité vers autres collèges et universités, le Collège Boréal t'offre plusieurs parcours d'études de qualité. Explore tes opportunités de transferts de crédits (articulations).

En plus des ententes entre établissements déjà établis, le diplôme collégial de 2 ans est reconnu dans plusieurs universités de l'Ontario. La reconnaissance d'un minimum de 30 crédits est généralement accordée. Consulte le

site https://www.ontransfer.ca/index_fr.php pour explorer les possibilités qui correspondent à tes besoins.

NOTE :

Cette information reflète la liste des ententes d'articulation actives pour votre programme en date du 03/05/2024. Des modifications pourraient y avoir été apportées. Veuillez consulter le site web du Collège Boréal à <http://www.collegeboreal.ca/fr/?s=articulation> pour en obtenir la dernière mise à jour.

* Certaines conditions s'appliquent. Pour obtenir tous les détails, communique avec le Service de transférabilité du Collège Boréal à transfert@collegeboreal.ca.